



Nathalie APPÉRÉ  
Maire de Rennes

MONSIEUR FREDERIC GALLET  
SECRETAIRE DEPARTEMENTAL  
SYNDICAT ALLIANCE POLICE NATIONALE

Le 18 décembre 2020

Monsieur le Secrétaire départemental,

La nuit dernière, un groupe de policiers en uniforme se réclamant de votre organisation syndicale est venu " manifester " sous les fenêtres de mon domicile familial, au volant de véhicules de service, toutes sirènes hurlantes.

Ces méthodes d'intimidation ne sont pas admissibles dans une démocratie. La Police Nationale et ses agents sont une force au service de l'ordre républicain. Les gardiens de la paix sont d'indispensables garants de la sécurité des citoyens. Les comportements que j'ai observés hier soir n'en sont pas dignes.

Quant aux raisons exprimées par voie de presse par les " manifestants " d'hier soir pour justifier leur bruyante action devant mon domicile, permettez-moi de vous rappeler une règle simple, utile à connaître pour mener à bien une action syndicale : les revendications visant à améliorer les conditions de travail, obtenir des augmentations de salaire ou des avantages sociaux doivent s'exprimer en direction de l'employeur. Le vôtre est le ministre de l'Intérieur. Puisque vous souhaitez que les agents de la Police Nationale disposent d'abonnements de transports gratuits pour leur usage personnel, je vous invite à porter cette revendication auprès de votre ministre de tutelle. Pour ce qui est de l'accès des policiers au réseau de transports dans le cadre de leurs missions, puisque vous vous plaisez à entretenir une confusion, je rappelle à toutes fins utiles que Keolis Rennes, l'exploitant du réseau de transports, met en permanence à disposition du commissariat central 60 cartes Korrigo. Les besoins opérationnels de la Police ont été définis par la Direction départementale de la sécurité publique. Il est entendu que, si cette dotation s'avérait insuffisante pour permettre à la Police Nationale d'exercer ses missions, le nombre de cartes mises à disposition serait évidemment revu. Mais nous n'avons aucune demande en ce sens.

Je précise que j'ai été très surprise de découvrir cette revendication en lisant la presse, le mois dernier. Contrairement à ce que vous avez déclaré dans les médias, vous n'avez jamais pris la peine de m'écrire, ni de demander à me rencontrer pour évoquer ce dossier. Je note que vous préférez courageusement m'interpeller dans la presse et envoyer une trentaine de policiers en uniforme mener une opération d'intimidation nocturne sous mes fenêtres, au mépris de ma famille et de tous les habitants du quartier où je réside. Dans le contexte anxigène de cette année 2020, et alors même que la relation entre la population et sa police est malmenée, votre mode d'action ne manquera pas d'interpeller. Étant donné les méthodes qui sont les vôtres, vous comprendrez aisément que je rende publique cette correspondance.

Enfin, sachez que je n'ai pas pour habitude de me laisser intimider. Il est donc parfaitement inutile de renouveler ce type d'opération.

Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire départemental, en l'expression de mes salutations républicaines.



Nathalie APPÉRÉ